

Le Tour du lac



Photo prise par Mme Sonia Duchesneau un soir de mai 2020 sur le lac



MOT DU MAIRE



Chers concitoyens et concitoyennes,

Juin est le mois des préparatifs de l'été 2020.

Nous sortons à peine de la crise du COVID-19. La période de confinement s'est bien passée au Lac-Saint-Joseph.

Je vous rappelle que les bureaux municipaux sont ouverts mais non accessibles au public. Toutefois, vous pouvez communiquer avec notre directrice générale, Mme Vivian Viviers ainsi que le service d'urbanisme par téléphone ou par courriel.

Le déconfinement, source de libération pour tous et d'exaltation pour certains, a ramené les atteintes à la vie privée avec le bruit de moteurs, musique trop forte, circulation trop près des rives et ce, même tard le soir. Amélioration de la situation l'an dernier 2019, dégradation déjà en 2020.

La sécurité nautique et terrestre est de mise, le chemin Thomas-Maher est étroit, sinueux et ne permet pas toujours une vision adéquate des piétons, cyclistes et motocyclistes pour qui les accotements servent souvent de stationnements. De grâce, prudence et civisme.

Un accident occasionnant des blessures graves à un conducteur de camion est survenu dernièrement en front du 1012 chemin Thomas-Maher. La Sûreté du Québec mène actuellement une enquête.

Le Conseil municipal a demandé une étude d'ingénierie et des subventions substantielles pour faire des travaux de réfection du chemin Thomas-Maher qui commence à montrer des signes de vieillissement. Nous avons de plus demandé à la Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier de prévoir des travaux de réfection de la route entre le chemin de la Grande-Ligne (route menant à Saint-Raymond) et les abris postaux.

Les bacs semi-enfouis posent toujours problème. Les couverts restent ouverts ce qui est invitant pour les animaux, des déchets et sacs de feuilles sont laissés à proximité des bacs. Référez vous au calendrier que nous vous avons fourni, la prochaine cueillette des feuilles se fera à l'automne. Quant à la cueillette des objets encombrants (les monstres), ils seront ramassés le 29 juin prochain.

Vous pouvez bénéficier gratuitement de l'Éco-Centre de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier situé dans le centre industriel, en présentant une preuve de résidence ou votre compte de taxes. Je croyais que tout avait été dit mais peut-être non compris alors je vous le répète et vous réfère à l'article de notre directrice générale publié dans notre dernier journal.

La Ville a démoli deux cabanons vétustes et dangereux qui se trouvaient sur le terrain de l'Hôtel de Ville. Une haie de cèdres d'une longueur de 85 pieds sera aménagée entre sa propriété et celle de son voisin pour fermer l'ouverture faite par cette démolition.

Nous avons de plus donné un contrat pour le lignage des terrains de basketball et de tennis ainsi que l'aménagement d'un terrain de pickerball.

Enfin les quais du Club Nautique St-Louis ont été remplacés par des quais neufs « Quais de l'Estrie » par 18 longueurs de 5' de large par 15' de long.

En terminant, je vous souhaite à tous un bel été. Continuez à respecter les directives gouvernementales afin que nous puissions retrouver une vie normale le plus tôt possible.

Soyez prudents tant sur la route que sur l'eau.

Bonne vacances à tous!

Michel Croteau

Maire de Ville de Lac Saint-Joseph



RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS

Voici un résumé des résolutions adoptées au cours des dernières séances du Conseil:

Résolution no CA-20-04-20-06: Résolution autorisant les collectes supplémentaires suivantes aux bacs semi-enfouis :

- 12 collectes supplémentaires pour les ordures les 8 et 22 avril, 6 et 20 mai, 3 et 17 juin, 1^{er}, 15 et 29 juillet, 12 et 26 août et 9 septembre;
- 11 collectes supplémentaires pour le recyclage les 15 et 29 avril, 13 et 27 mai, 10 et 24 juin, 8 et 22 juillet, 5 et 19 août et 2 septembre.

Résolution no CA-20-04-20-07: Résolution donnant mandat à M. Patrice Towner de la firme WSP pour la gestion et la conception des plans et devis ainsi que la surveillance pour la réfection ponctuelle du chemin Thomas-Maher (ponceaux et chaussée) pour l'année 2020.

Résolution no CA-20-04-20-08: Résolution entérinant la décision prise par le Maire en urgence, de donner mandat à Construction et Pavage Portneuf inc pour la réfection du ponceau face au 444, chemin Thomas-Maher.

Résolution no CA-20-04-20-09: Résolution ratifiant une décision prise par Mme Vivian Viviers, responsable de la sécurité civile, de fermer au public l'accès au bureau de la Mairie et de prolonger sa fermeture jusqu'à ce que les autorités gouvernementales autorisent la levée de la période de confinement.

Résolution no CA-20-04-20-10: Résolution acceptant l'offre de service soumise et mandat à Entretien J.P. Boucher inc. pour les travaux d'entretien des propriétés municipales pour la saison estivale 2020.

Résolution no CA-20-04-20-11: Résolution donnant mandat à la directrice générale de confirmer l'emploi permanent à M. Michel Ross comme inspecteur municipal et de faire les modifications nécessaires à ce changement de statut et d'annexer le document à son contrat de travail.

Résolution no CA-20-04-20-12: Résolution donnant mandat à M. Jean-Sébastien Sheedy de commander des quais en aluminium en remplacement des quais du Club Nautique St-Louis, auprès de Pomerleau Les Bateaux afin d'encourager les entreprises locales.

Résolution no CA-20-04-20-13: Résolution autorisant la directrice générale à acquitter une facture de STGM au montant de 1 724.63 \$.

Résolution no CA-20-04-20-14: Résolution acceptant l'offre de service de la CBJC pour l'éradication de la Renouée du Japon et autorisant la directrice générale à la signer et en acquitter la facture à échéance.

Résolution no CA-20-05-19-07: Résolution autorisant l'embauche temporaire de M. William Claveau et délégation de pouvoirs de l'inspecteur municipal durant la période de remplacement de M. Michel Ross qui est en convalescence pour une période indéterminée.

Résolution no CA-20-05-19-08: Résolution pour prolongation d'une année supplémentaire du permis de construction émis pour le 764 chemin Thomas-Maher pour la reconstruction de la résidence incendiée.

Résolution no CA-20-05-19-09: Résolution autorisant la réalisation de la salle de bain au sous-sol de l'Hôtel de Ville.

Résolution no CA-20-05-19-10: Résolution autorisant l'achat de cèdres pour fermer l'ouverture créée par la démolition des remises du Club Nautique St-Louis.

Résolution no CA-20-05-19-12: Résolution autorisant la directrice générale à faire une demande de subvention d'un montant de 350 000 \$ dans le cadre du *Programme TECQ-2019-2023* pour la réfection du chemin Thomas-Maher.

Résolution no CA-20-05-19-13: Résolution autorisant la directrice générale à faire une demande subvention d'un montant de 35 000 \$ dans le cadre du *Programme d'aide à la voirie locale* pour la réfection de ponceaux sur le chemin Thomas-Maher.







Bonjour à tous et à toutes,

Je désire vous transmettre quelques informations concernant le dossier de la téléphonie cellulaire.

Comme vous devez vous en douter, le COVID-19 a ralenti de beaucoup le travail de relevés sur le terrain .

Il s'agit d'un travail complexe du fait que la localisation des "trous" dans la couverture varie d'une compagnie à l'autre.

Cette phase du projet est maintenant terminée. La firme ayant procédé aux relevés procédera maintenant à une analyse complète des données et produira dans les semaines à venir un rapport avec recommandations, rapport qui sera présenté au conseil municipal pour discussion .

C'est à ce moment précis que nous connaîtrons ce qui en retourne réellement en terme de technologies accessibles, coûts, délais, etc.

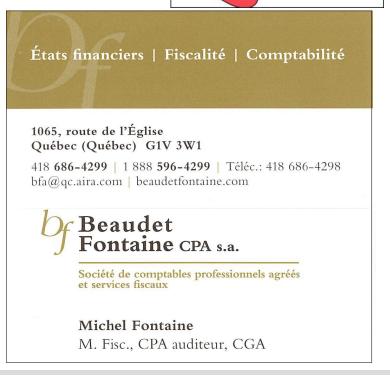
Je vous tiendrai au courant au fur et à mesure de l'évolution de ce dossier.

Pour ce qui est du volet communications, je vous rappelle que si vous avez une nouvelle à partager, un commentaire concernant l'administration ou un texte susceptible d'intéresser vos concitoyens, vous pouvez le transmettre à Madame Viviers qui se fera un plaisir de le publier dans notre journal et ce, sans frais. Vous pouvez également nous transmettre vos petites annonces avec ou sans photo.

Même si les rassemblements publics seront plus restreints cet été, je profite de l'occasion pour vous souhaiter à tous un bel été et je vous invite à la prudence et au respect des directives gouvernementales.

Yvan Duval, conseiller district no 1





MOT DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT



En cette période d'adaptation et de changement, nous aimerions vous rappeler que les bureaux municipaux demeurent toujours fonctionnels, mais non-accessibles à la population. Bien que les bureaux du Service d'urbanisme soient actuellement fermés, les employés municipaux sont disponibles pour répondre à vos besoins. Avant d'entreprendre un projet de construction, de rénovation ou d'aménagement de terrain, nous vous rappelons que vous devez toujours vous renseigner auprès de la Ville, car plusieurs types de travaux peuvent nécessiter l'obtention d'un permis ou d'un

certificat d'autorisation. D'autres travaux, ne nécessitant pas de permis, sont souvent assujettis à certaines normes.



Un permis de construire doit être délivré préalablement à la réalisation des travaux suivants :



Certificat d'autorisation doit être délivré préalablement à la réalisation des travaux suivants :

- La construction, l'agrandissement, la reconstruction, la modification, la transformation, l'installation ou l'ajout d'un bâtiment principal;
- La construction, l'agrandissement, la reconstruction, la modification, la transformation, l'installation ou l'ajout d'un bâtiment accessoire;
- La construction, l'installation, le remplacement, le déplacement ou la modification d'une piscine creusée ou hors sol de toute catégorie ou pour ériger, agrandir, modifier ou transformer une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine;
- Le changement des matériaux de revêtement du toit ou des murs d'un bâtiment principal ou accessoire par des matériaux de revêtement différents.

- La démolition ou le déplacement d'une construction ou d'une partie d'une construction;
- L'aménagement ou la modification d'un terrain de stationnement, incluant les surfaces paysagères et les accès qu'il comprend;
- Les éléments d'aménagement paysager ou esthétique, la construction ou l'installation d'une clôture;
- Les travaux, constructions et ouvrages sur la rive, le littoral ou dans un milieu humide;
- L'exécution de travaux de remblai et de déblai ;
- L'abattage d'arbres ;
- L'installation d'un quai, etc.

*** Ce tableau n'a pas de valeur légale. Pour plus de précisions, se référer au Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 2018-259. En cas de contradiction, les textes de la Loi et des règlements prévalent. Disponible sur notre site web : https://villelacstjoseph.com/citoyens/reglements d'urbanisme numéro 2018-259. En cas de contradiction, les textes de la Loi et des règlements prévalent. Disponible sur notre site web : https://villelacstjoseph.com/citoyens/reglements-municipaux/

Vous êtes en mode réflexion, vous avez besoin de conseils ou vous souhaitez effectuer des travaux dans un avenir rapproché? Vous pouvez transmettre votre demande par courriel à l'adresse suivante : **urbanisme@villelacstjoseph.com** ou vous pouvez joindre les employés par téléphone au 418 875-3355, poste 224. Nous pouvons ainsi vous assurer que le projet est conforme aux différents règlements municipaux. Il est par ailleurs très risqué de ne pas se conformer à cette exigence. Faire des travaux sans permis ou sans certificat d'autorisation peut avoir des conséquences financières importantes et peut même nuire à une vente éventuelle de la propriété.

Bon été à tous!

William Claveau, M. ATDR Conseiller en urbanisme









MOT DE LA CONSEILLÈRE - DISTRICT 4



Chers résidents et chères résidentes,

L'été est à nos portes et c'est le moment de profiter de cette belle nature qui nous entoure. Ce paysage apportera assurément à chacun et chacune une bouffée d'air frais en ce temps de pandémie. Dans ce contexte, nous avons quelques informations à vous fournir:

Les boîtes à lire: Pour tout l'été 2020, nous ne pourrons installer les boîtes à lire car nous devons respecter les consignes sanitaires de la santé publique. Comme tous les livres empruntés doivent être mis en quarantaine pour 72 heures, il serait difficile pour nous de contrôler la circulation des livres dans ce contexte de libre-service.

Le mini-symposium : Il est annulé. Dans le message du 10 avril dernier, le gouvernement du Québec a demandé l'annulation des festivals ainsi que des évènements sportifs et culturels jusqu'au 31 août 2020.

Concernant le volet environnemental, je vous avais mentionné en décembre dernier que chaque terrain avait été visité afin de répertorier les plantes exotiques envahissantes sur notre territoire. Quelques espèces peuvent causer des problèmes en bordure du lac ou encore sur vos terrains. À cet effet, j'ai demandé à M. Michaël Leblanc, directeur de projets à la CBJC, de nous écrire un article sur ce sujet afin de vous aider à mieux les reconnaître si vous en en avez sur votre terrain. Voici donc son article :

Des plantes exotiques envahissantes (PEE) préoccupantes en bordure du lac Saint-Joseph

Lors de l'été 2019, les villes de Lac-Saint-Joseph et Fossambault-sur-le-Lac se sont unies afin d'octroyer un mandat à la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC). L'objectif principal était d'effectuer un inventaire des plantes exotiques envahissantes (PEE) en bordure du lac Saint-Joseph afin de mettre éventuellement en place les mesures de lutte nécessaires. Grâce à une tablette électronique munie d'une puce GPS et d'un logiciel de cartographie, c'est plus de 1 000 colonies de 13 espèces potentiellement envahissantes et de PEE qui ont été localisées.

Parmi les espèces de PEE observées, la CBJC a noté la présence de trois espèces préoccupantes ayant de nombreux impacts négatifs comme la diminution de la biodiversité à Lac-Saint-Joseph: la renouée du Japon, le roseau commun exotique (phragmite) et la pétasite.







Roseau commun exotique (Phragmite)

Le roseau commun est sans doute la PEE la plus préoccupante autour du lac Saint-Joseph, car elle s'étend rapidement, envahie les plages, nuit à la qualité de l'eau et peut avoir des répercussions sur la navigation. Pour ces raisons et pour éviter la propagation du roseau commun autour du lac, il est fortement suggéré de se débarrasser prioritairement de toutes les colonies de cette PEE.

Que faire avec ces informations ?

Si vous croyez reconnaître l'une des plantes illustrées dans cet article sur votre terrain, plus particulièrement le roseau commun, n'hésitez pas à contacter monsieur Michaël Leblanc, directeur des projets à la CBJC. Ce dernier sera en mesure du vous conseiller sur les méthodes à appliquer selon l'espèce ou encore de vous rédiger une offre de services afin de mettre en place un plan de lutte adapté à votre situation.

Je remercie Monsieur Leblanc pour son article si pertinent sur ces trois plantes envahissantes. Vous avez des questions? N'hésitez pas à communiquer avec lui. Voici ces coordonnés :

Téléphone: 418-875-1120, poste 303 ou

Courriel: projet@cbjc.org

Je vous souhaite un très bel été!

Jocelyne Boivin,
Conseillère District no 4
Responsable de l'Environnement



Les entreprises

Jean Boilard inc.

Tirage de joints

R.B.Q.: 2952-7751-51

Jean Boilard

418 955-9549 jeanboilard03@hotmail.com

327, Chemin du Croissant, Lac-Saint-Joseph (Québec) G3N 2L5



Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com

Télévision Internet Téléphonie

418-875-1118

www.coopcscf.com

130, rue Désiré-Juneau, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier





Chers concitoyens et concitoyennes,

Comme je vous l'annonçais au printemps, des travaux de réfection et réparation du chemin Thomas-Maher ont été planifiés et une analyse minutieuse des travaux prioritaires a été complétée par nos ingénieurs.

Nous avons obtenu une confirmation du ministère des Transports à l'effet que notre demande de subvention de 350 000 \$ a été accordée et nos ingénieurs sont à préparer les documents d'appel d'offres pour pouvoir procéder aux travaux routiers probablement au mois d'août.

De plus, la démolition de certaines remises du Club Nautique St-Louis a été concrétisée et une haie de cèdres sera installée sous peu pour combler le vide laissé entre le Club et la propriété voisine.

Vous trouverez également à l'intérieur du journal une copie du calendrier des collectes pour l'année 2020. Bien qu'il vous ait été transmis avec le journal de janvier, il semble que plusieurs d'entre vous l'ayez perdu.

Vous noterez qu'il y aura des cueillettes spéciales aux dates suivantes:

Le 29 juin: Cueillette des objets encombrants (monstres)
Le 5 octobre: Cueillette des objets encombrants (monstres)

Le 12 octobre: Cueillette des herbes et feuilles (sacs de plastique interdits)
Le 26 octobre: Cueillette des herbes et feuilles (sacs de plastique interdits)
Le 9 novembre: Cueillette des herbes et feuilles (sacs de plastique interdits)

Je vous invite à conserver ces dates de cueillettes spéciales car nous retrouvons fréquemment des sacs de feuilles et des objets encombrants en bordure de la route ou aux abris postaux.

En terminant, je vous souhaite à tous un bel été! Prudence sur la route et sur l'eau!



Jacques Tessier, Conseiller district no 2.





Chers Citoyens et chères Citoyennes,

Il me fait plaisir de vous confirmer que le Club Nautique St-Louis pourra tenir ses activités pour le camp de jour des enfants pour la saison estivale 2020. Les activités débuteront le lundi 29 juin 2020 sous la direction de CAMP ACADÉMIE qui offrira aux jeunes de nouvelles activités tout en respectant les directives gouvernementales quant à la distanciation sociale et autres recommandations.

Tout devrait fonctionne normalement tant pour les activités nautiques que terrestres. Également la semaine intensive de voile aura lieu mais pour un enfant par voilier au lieu de deux.

Pour ce qui est du **Souper des** résidents, il a été annulé pour le moment et dépendamment de l'évolution de la pandémie, il pourrait être reporté à la fin de l'été puisqu'il est impossible pour l'instant de respecter les directives imposées.

En ce qui concerne les **6 à 8** nous devons également les annuler pour cette année, puisque la distanciation sociale sera très difficile à observer.

Nous avons de plus acquis de nouveaux quais pour le Club Nautique St-Louis qui seront installés dans les prochains jours. Je vous souhaite à tous un très bel été!

Jean-Sébastien Sheedy, Conseiller district no 3.



Venez danser le ZUMBA avec Jacinthe Lacroix, formée au Studio de danse Mirage.

524 Ch.Thomas-Maher Lac St-Joseph 418-456-3491 jacinthelacroix@me.com

Le ZUMBA est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'AÉROBIE et de DANSES LATINES, le tout sur de la MUSIQUE DU MONDE.

NOUVEL HORAIRE**

Les Lundi, Mercredi et Vendredi Coût :10\$/ séance par personne 9h30 à 11h00

Apportez vos espadrilles, vos poids et votre tapis!

NOUVEAU

Ajout de 30 minutes d'EXERCICES DE MUSCULATION pour les intéressé(es)

ZUMBA À LA PLAGE par beau temps!







Chers citoyens et citoyennes,

L'été étant une période propice aux travaux de rénovation et d'entretien, nous constatons cette année que plusieurs demandes de permis ont été déposées pour refaire un puits, une fosse septique ou un champ d'épuration et c'est pourquoi, vous trouverez ci-dessous quelques conseils pratiques sur le sujet.

Le champ d'épuration, cet instrument à entretenir.

Le règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées, le Q.2,r.22, prévoit un protocole pour l'entretien de la fosse septique (vidange aux deux ans) mais rien pour le champ d'épuration. Difficile à comprendre lorsqu'on sait qu'il constitue le point névralgique du système septique.

J'ai été informé récemment qu'il existe pourtant une méthode d'entretien du champ d'épuration basée sur le principe d'un « backwash » (un rétro-lavage en français). Le champ d'épuration est en quelque sorte un filtreur dans lequel se fait l'épuration. Le rôle d'un filtreur est de filtrer.

Donc, la conséquence normale et naturelle, c'est qu'il va finir par se boucher. Un filtreur de piscine au sable qui fait bien son travail finit toujours par se colmater. Est-ce qu'on le jette? Bien non. On fait un « backwash », c'est-à-dire qu'on inverse les courants pour nettoyer le sable. En gros, c'est la même chose pour le champ d'épuration.

Le colmatage d'un champ se fait dans un premier temps à l'interface concassé-sol naturel. Le principal responsable est le « biomat » ou matelas biologique en français. De couleur noire et d'aspect graisseux, ce « biomat » filtre et assainit l'eau usée et finit aussi par colmater le concassé avec les années, avec comme conséquence un sol détrempé, une fosse qui déborde, etc. Le colmatage d'un champ est un processus naturel qui se produit en moyenne après 15 à 25 ans d'usage, pouvant aller occasionnellement jusqu'à 35 ans. Un champ peut néanmoins être récupérable par le « backwash », mais c'est du cas par cas.

Vous voulez savoir si votre système fonctionne bien? Vérifier le niveau du liquide dans le tuyau de sortie de la fosse (2ème couvert de la fosse) qui va vers le champ. Ce liquide doit être clair et son niveau doit se situer au bas du tuyau le matin avant toute activité. Si le niveau est à la moitié du tuyau, c'est que le champ est déjà colmaté, totalement ou en partie. Bien entendu, si votre terrain est détrempé à l'endroit du champ, c'est aussi un symptôme qui ne ment pas.

Dernière chose à garder en tête; le champ déteste les pointes de consommation. La percolation est une constante physique. Le champ n'absorbera pas plus d'eau à midi et pas moins à 15h00. L'eau percole à vitesse constante dans le sol, selon le type de sol (sable, argile...). Et le champ a une capacité maximale quotidienne. Il faut donc faire attention, par exemple, à ne pas faire 4 lessives en ligne. Évitez toute surcharge hydraulique du champ.



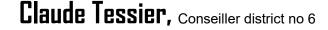
Voilà. Je vous laisse sur quelques petits trucs :

- 1. Ne pas rouler la pelouse sur le champ d'épuration.
- 2. Ne pas jeter de produits chimiques dans le système (solvant, peinture latex, huile...).
- 3. Ne pas utiliser d'enzymes. Les produits bactériens sont par ailleurs très utiles.
- 4. Ne pas envoyer les déchets de table et de cuisson dans le système (pas de broyeur)
- 5. Ne pas envoyer l'eau de rinçage de l'adoucisseur dans le champ.

- 6. Utiliser des produits alternatifs aux produits d'entretien domestique chimiques.
- 7. Vidanger la fosse aux deux ans
- 8. Réduire au minimum l'usage des récurrents et produits chlorés
- 9. Utiliser des savons sans phosphate; les phosphates font vieillir le champ prématurément.
- 10. Réduire votre consommation d'eau.
- 11. Répartir la charge hydraulique sur toute la semaine. Ne pas faire toutes les lessives la même journée.
- 12. Ne pas utiliser d'assouplissant à lessive.
- 13. Adopter un programme d'entretien du champ avec des produits bactériens commerciaux.

Et si votre champ est colmaté, il y a peut-être une solution avant de le condamner (« backwash »).

Je vous souhaite à tous une très belle saison estivale!





Atelier **de** couture Réparations Confections sur mesure Cordonnerie Nettoyeur Friperie pour enfants

PLACE DU TORRENT 4610, Route de Fossambault, suite 403 Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Tél: 418-875-0707 dubkdesign@outlook.com









Chers concitoyens et concitoyennes,

Enfin l'été! Cette année les rencontres seront plus difficiles mais en respectant les directives gouvernementales nous arriverons tout de même à profiter de la belle saison.

Des investissements ont été prévus pour certains aménagements au Club Nautique St-Louis ainsi que des travaux routiers sur le chemin Thomas-Maher. Nous bénéficions en partie de subventions gouvernementales et ces dépenses avaient déjà été prévues au budget annuel. Donc, malgré cette période difficile, nos finances municipales se maintiennent sans problème et nous respectons les prévisions budgétaires pour le moment.

Tel qu'annoncé précédemment, si des délais vous étaient nécessaires pour l'acquittement de vos taxes municipales, vous voudrez bien communiquer avec notre directrice générale, Mme Viviers, pour prendre arrangement avec elle.

À cet effet, nous vous confirmons que l'administration municipale ne vous facturera aucun taux d'intérêt advenant un retard dans vos versements de taxes jusqu'au 1er août 2020 et si la situation perdure, nous réévaluerons à ce moment-là.

Je vous souhaite donc une belle saison estivale!

Clément Gignac, Conseiller district no 6





M. André Proulx, agr., Président Urgence Septique inc. Tél: 1-855-588-4441

www.urgenceseptique.com

www.biobac.qc.ca





Simon Lapointe

Homme à tout faire

© 581.748.1084

partagezvotreliste@gmail.com

Votre coup de main pour vos travaux d'entretien et de réparation intérieurs - extérieurs - saisonniers

Déneigement de toitures





MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

L'été est enfin arrivé, le déconfinement se fait tranquillement mais sûrement. Les directives gouvernementales s'atténuent graduellement mais il faut persévérer dans nos efforts.

Les bureaux municipaux demeurent ouverts mais non accessibles au public jusqu'au 6 juillet prochain. Comme vous le savez sans doute, notre inspecteur municipal, M. Michel Ross, est en convalescence et nous pouvons bénéficier des services d'un inspecteur suppléant une demi-journée par semaine. Vous comprendrez que si vous avez des demandes de permis, il peut y avoir un délai pour l'émission de ceux-ci, c'est pourquoi il est très important de fournir tous les documents nécessaires avec votre demande de permis, soit le plan d'implantation de votre projet de construction, les mesures exactes, une estimation des coûts, etc.

Je vous rappelle également qu'il est préférable de vous informer de la nécessité d'un permis ou certificat avant d'entreprendre vos travaux. Dites-vous que si l'inspecteur municipal n'est pas là, il y en a 350 autres qui surveillent vos travaux et qui peuvent les signaler à la Ville.

Activités du Club Nautique St-Louis

Les activités du Club Nautique reprendront pour les enfants le 29 juin prochain et seront administrées par Camp Académie. Cependant les activités pour les adultes soit le **Souper des résidents** et les **6 à 8 du vendredi soir sont annulés** pour cette année dû à la pandémie du COVID-19.

ANALYSES MICROBIOLOGIQUES D'EAU POTABLE





Analyse d'eau potable

Comme par les années passées, nous vous offrons le service d'analyse d'eau pour savoir si votre eau est potable. Vous pour-rez donc venir chercher des boîtes à l'Hôtel de Ville durant la semaine du 29 juin pour les rapporter le **lundi 6 juillet 2020 avant 10h30.** Nous nous occuperons alors d'aller porter vos boîtes et dès que nous recevrons les résultats d'analyse, nous vous les transmettrons sans délai.

Le coût des analyses est de 60 \$ pour un test de base et 125 \$ pour un test complet.

Chapelle St-Louis

Je vous rappelle que la Chapelle St-Louis est maintenant fermée et qu'il n'y aura plus de messe ni aucun office religieux.

Je termine en vous souhaitant un bel été à tous malgré toutes les directives gouvernementales à respecter. Soyez prudents!

Vivian Viviers Directrice générale

Une somme de 121 000 \$ pour les organismes locaux!



Le 5 mars dernier, avant les mesures de confinement, les représentants de 12 organismes locaux étaient réunis au Centre Anne-Hébert de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour le dévoilement des récipiendaires 2020 au Fonds d'aide au développement du milieu.

De magnifiques projets seront réalisés grâce à ces sommes, et ce, dans le but de contribuer au bien-être de la collectivité. Félicitations à tous!

Rangée du haut (gauche à droite): Michel Truchon (directeur général de la Caisse), Olivier Lauzon (Camp Portneuf), Jacques Proulx (président de la Caisse), François Pinard (CIEC de Sainte-Catherine), July Bédard (Comité des festivités du 125° anniversaire de Sainte-Christine), Martin Rochette (Chapelle Saint-Joseph-du-Lac).

Rangée de devant (gauche à droite): Martine Labrie (Mirépi, Maison d'hébergement Inc.), Antoine Bourke (Corporation du bassin de la Jacques-Cartier), Martine Voyer (OTJ de Rivière-à-Pierre), Alexandre, Xavier et Éloïse Hébert (Association nautique du Lac-Sergent), Agathe Julien-Delaunière (membre du conseil d'administration de la Caisse), Claire Lessard (Association des propriétaires du Lac Sept-Îles), Pierre Gingras (Groupe scouts Saint-Raymond).







Chers résidents du Lac Saint-Joseph

J'espère que vous et votre famille vous portez bien en cette période bien spéciale. Pour l'instant, l'ouverture du chalet du Lac St-Joseph est impossible avec les normes de la santé publique. Nos Grand.e.s. Ami.e.s sont particulièrement déçus mais nous suivons les directives de la Santé Publique et du déconfinement.

Face à la crise humanitaire qui touche particulièrement les personnes du grand âge, l'œuvre des Petits Frères est d'autant plus cruciale. Depuis le début de la crise, nos bénévoles sont plus que jamais mobilisés pour maintenir notre veille auprès de nos Grandes Amies et Grands Amis de partout au Québec. Rapidement, nous avons mis en place une chaine téléphonique, une escouade postale qui fait l'envoi de lettres chaque semaine et une escouade douceur qui s'affaire à l'envoi de douceurs (repas St-Hubert, fleurs...). Partout au Québec, chaque semaine, nous réalisons plus de 3000 appels d'amitié auprès de nos Grands Amis et nous nous assurons qu'ils sont en sécurité.

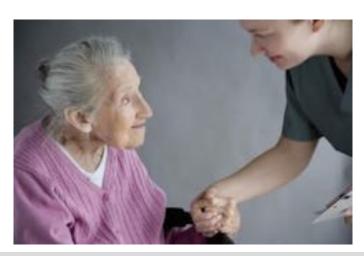
De plus, afin d'accueillir un plus grand nombre d'aînés et d'alléger leur souffrance, nous avons ouvert la ligne **1-877-805-1955**, et offrons un soutien téléphonique à tous les Québécois de 75 ans et plus qui en ressentent le besoin.

Afin de répondre présents pour les personnes âgées les plus vulnérables d'aujourd'hui et demain, nous avons lancé la campagne *Contrer l'isolement, pour l'amour des aînés*. En raison de la situation exceptionnelle, joignez-vous aux milliers de Québécoises et de Québécois qui soutiennent l'action des Petits Frères en faisant votre don sur le site <u>contrerlisolement.ca</u>. La vie reprendra son cours pour la majorité d'entre nous, mais la pandémie aura laissées des traces sur la vie des personnes aînées et il est de notre devoir de ne plus les oublier. Plus que jamais, votre appui nous est crucial. C'est ensemble que nous pourrons leur redonner espoir et dignité.

En vous remerciant de votre grande générosité.

Caroline Viviers
Directrice régionale Est du Québec

Les Petits Frères 168, rue Chabot Québec (Québec) G1M 1K5 418-683-5533, poste 12







INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT EN FORÊT OU À PROXIMITÉ

Émis le mardi 16 juin 2020 à 8:29 / Toutes les régions

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a décidé d'interdire de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité, et cela, en raison des conditions qui sévissent présentement. Cette décision, prise en collaboration avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), entraîne donc une interdiction qui entre en vigueur à compter du 16 juin à 8 h.

Les secteurs visés par cette mesure correspondent aux MRC et territoires suivants:

NORD-DU-QUÉBEC: Jamésie (991), pour sa portion au sud de la latitude 52⁰ et Eeyou Istchee (Mistissini, Nemiscau, Oujé-Bougoumou, Waskaganish, Waswanipi) (993).

CÔTE-NORD: La Haute-Côte-Nord (95), Manicouagan (96), Sept-Rivières (971), Minganie (981), Le Golfe-du-Saint-Laurent (982).

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN: Le Domaine-du-Roy (91), Lac-Saint-Jean-Est (93), Saguenay (941), ainsi que Maria-Chapdelaine (92) et Le Fjord-du-Saguenay (942) pour leur portion au sud de la latitude 52°.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE: Rouyn-Noranda (86), Abitibi-Ouest (87), Abitibi (88), ainsi que Témiscamingue (85) et La Vallée-de-l'Or (89) pour leur portion au nord de la latitude 47°, 30°.

MAURICIE: La Tuque (90), pour sa portion au nord de la latitude 47º, 30'.

CAPITALE-NATIONALE: Charlevoix-Est (15) ainsi que Charlevoix (16), La Côte-de-Beaupré (21), et La Jacques-Cartier (22) pour leur portion au nord de la latitude 47°, 30°.

BAS-SAINT-LAURENT: La Matapédia (07), La Matanie (08), La Mitis (09), Rimouski-Neigette (10), Les Basques (11), Rivière-du-Loup (12), Témiscouata (13), Kamouraska (14).

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE: Le Rocher-Percé (02), La Côte-de-Gaspé (03), La Haute-Gaspésie (04), Bonaventure (05), Avignon (06).

OUTAOUAIS: La Vallée-de-la-Gatineau (83), pour sa portion au nord de la latitude 47º, 30'.

LAURENTIDES: Antoine-Labelle (79) pour sa portion au nord de la latitude 47⁰, 30′.

LANAUDIÈRE: Matawinie (62), pour sa portion au nord de la latitude 47°, 30′.

CHAUDIÈRE-APPALACHES: L'Islet (17), Montmagny (18), Bellechasse (19), Lévis (251), La Nouvelle-Beauce (26), Robert-Cliche (27), Les Etchemins (28), Beauce-Sartigan (29), Les Appalaches (31), Lotbinière (33),

CENTRE-DU-QUÉBEC: L'Érable (32).

ESTRIE: Le Granit (30).

Pour consulter la carte du territoire visé, cliquez ici

Présentement, aucun incendie n'est en activité au Québec, Depuis le début de la saison de protection, **386 incendies de forêt** ont touché **571,5 hectares**, La moyenne des dix dernières années à la même date est de 206 feux pour une superficie de 22 848,8 hectares,

La collaboration de tous est essentielle pour que l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt soit respectée. Cette mesure a pour but de limiter les risques d'incendie de forêt. Rappelons qu'en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1), quiconque contrevient à une ordonnance d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité de celle-ci ou de toute autre mesure rendue par le ministre est passible, outre le paiement des frais, d'une amende.

SOYEZ PRUDENTS ET RESPECTEZ CES INTERDICTIONS ! NOUS SOMMES ENTOURÉS DE FORÊT!



POUR LES SITUATIONS D'URGENCE



OBTENEZ EN TEMPS RÉEL DES ALERTES ET DE L'INFORMATION UTILE EN CAS DE SITUATIONS D'URGENCE OU D'ENTRAVES MAJEURES!

- Téléchargez gratuitement l'application « IdSide Écho » en vous rendant dans l'App Store ou Google Play.
- Ouvrez l'application et autorisez l'envoi de notifications pour vous permettre de recevoir les alertes.
- Sélectionnez la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier parmi la liste d'organisations.

Pour information: 418 875-2758, poste 601







Madame, Monsieur,

Le Club de golf du Lac-St-Joseph a été acquis en novembre 2018 par 36 investisseurs regroupés au sein de 17 cellules actionnaires.

Le but de ces investisseurs, la majorité étant des résidents des alentours du lac Saint-Joseph, était de préserver un patrimoine de verdure important et adjacent au lac: le Club de golf du Lac-St-Joseph, dont la survie était menacée.

Donc les investisseurs ont consacré les sommes nécessaires à la poursuite des opérations ainsi qu'à l'amélioratin des infrastructures et du service à la clientèle.

Après une saison d'opérations, les commentaires des personnes qui ont fréquenté le Club sont unanimes, Le virage a été réussi et les utilisateurs vivent une merveilleuse expérience « golfique » de qualité à un prix très concurrentiel.

Nous avons développé un produit extraordinaire!

Maintenant pour en assurer la pérennité, il faut le présenter et le vendre pour attirer de nouveaux membres et augmenter la fréquentation des visiteurs.

C'est la raison pour laquelle nous lançons un appel auprès de nos concitoyens de Lac-Saint-Joseph et que nous sollicitons votre appui en vue de la prochaine saison.

Faites équipe avec nous ! Devenez des ambassaeurs du club en vous ajoutant à titre de nouveau membre et profitez d'une promotion exceptionnelle.

Informez-vous auprès de notre directeur général Frédéric Théberge qui vous présentera avec plaisir les différentes formules d'abonnement. Vous pouvez le rejoindre au numéro (418) 875-2078.

Pour les non-golfeurs, votre appui sera apprécié tout simplement par l'achat de forfaits disponibles pour les membres de

votre famille et vos amis. Pour les gens d'affaires, des forfaits corporatifs flexibles sont disponibles pour remercier votre clientèle ou vos employés.

Parlez-en à votre entourage, répandez la bonne nouvelle, nous avons un des plus beaux clubs de golf de la région de Québec.

Préservons ensemble cet actif de verdure exceptionnelle près du Lac-Saint-Joseph. Aidons à conserver notre club de golf!

Cordialement vôtre,

Michel Verreault, président
Howard Bowles, vice-président
Richard Bertrand, vice-président
André Desjardins, secrétaire
Michèle Lavoie, trésorière
Louis Paquet, administrateur
Denis Desharnais, administrateur
Carl Beaudoin, administrateur
Michel C. Bernier, administrateur







- NETTOYAGE PRINTANIER
- TONTE DE PELOUSE
- RAMASSAGE DE FEUILLES
- TRAVAUX DIVERS



Au Lac-Baint-Joseph, votre garantie de satisfaction!



L'efficacité a un nom...

LAUZON & LAUZON

Tél. 418-648-2359 · lauzonlauzon.ca

Chantal Lauzon B.A.A



PLUS DE 200 PIEDS DE FAÇADE SUR LE LAC, étonnant coucher de soleil, splendide aménagement paysager, grande plage de sable, quai en pierre. Faut voir cette chaleureuse 2 200 000 \$ propriété, la hauteur du salon. Garage double avec loft à l'étage, la véranda, patios



UNE RARETÉ, vue splendide, intime, immense terrasse sur l'eau, excellent rapport qualité prix



VUE SUR LE LAC, construction récente et supérieure, en plus d'un garage avec loft, splendide aménagement

Établie depuis plus de 25 ans...

Secteur

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL





COMMUNIQUÉ

AVIS AUX POPULATIONS DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER, LAC-SAINT-JOSEPH ET FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

RÉOUVERTURE GRADUELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 26 mai 2020. – La ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Nathalie Roy, a annoncé que les institutions muséales, les bibliothèques publiques et les cinéparcs pourront être rouverts au public partout au Québec à compter du 29 mai prochain, permettant ainsi la reprise de certaines activités culturelles dans ces lieux.

Mentionnons toutefois que, dans les bibliothèques publiques, seuls les services de prêts de livres et de documents seront de nouveau disponibles. L'accès aux rayons et aux lieux physiques demeure interdit, sauf pour le personnel autorisé, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Les visiteurs ne pourront circuler que dans la zone des comptoirs de services.

Ainsi, pour la bibliothèque Anne-Hébert, les services disponibles qui sont permis dans la première phase d'ouverture sont :

Le prêt sans contact sur commande;

Le retour des livres uniquement par le biais de la chute à livres.

La procédure pour pouvoir utiliser ces services est la suivante :

Pour commander ou pour réserver un livre, il faut se rendre sur le site de la bibliothèque et accéder à vote dossier personnel au http://scjc.c4di.qc.ca:9943, dans la ligne blanche du menu, sélectionner dossier personnel et se connecter;

Votre commande peut aussi être faite par téléphone au numéro 418 875-2758, poste 703;

Le service de commandes est disponible du lundi au vendredi;

Un délai de 72 heures ouvrables minimum est nécessaire pour la préparation de la commande;

Lorsque la commande est prête, le personnel de la bibliothèque communiquera par téléphone pour fixer un rendez-vous pour venir récupérer la commande. Il est très important de respecter la date et l'heure du rendez-vous;

La récupération des commandes se fera donc sur rendez-vous uniquement et les jours suivants : mardi, jeudi et vendredi en après-midi, de 14 h à 16 h et le jeudi soir de 18 h à 20 h;

Il y aura de la signalisation à suivre afin d'appliquer les règles sanitaires de la Santé publique, lorsqu'un citoyen se présente à la bibliothèque pour récupérer sa commande;

Aucuns frais de pénalité ne seront appliqués sur le retour des livres.

En suivant toutes les consignes édictées, tout le monde pourra avoir accès à un service de qualité en toute sécurité.

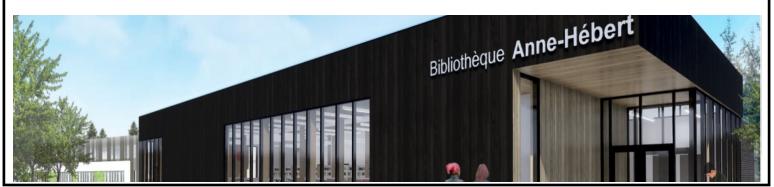
Pour toute question ou information supplémentaire : 418 875-2758, poste 703 ou bibliothèque@villescic.com

-30-

Source: Lise Langlois

Directrice Service sports, loisirs, culture et vie communautaire

418 875-2758, poste 329



Sincères condoléances





M. RENÉ TROTTIER (1930-2020)

Au Centre d'hébergement Yvonne Sylvain, le 4 mai 2020, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur René Trottier, époux de madame Charlotte Lefrançois, fils de feu madame Gabrielle Bureau et de feu monsieur Eugène Trottier. Il demeurait à Québec.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Charlotte Lefrançois, ses enfants: Richard (Sylvie Laramée), Denis (Paule Gagnon), Jean-François (Mary Joy Barrientos), Guy (Isabelle Sasseville) et Pierre; ses petits-enfants: feu Vichaël, Marialye, Marie-Ève, Alexandre, Jade, Philippe-Olivier, Florence, Philippe, Frédéric, Mireille, Charles; ses arrière-petits-enfants Julia et Cloé; ses bellessœurs Jacqueline, Fernande, Andrée (Michel Bonenfant) et Jocelyne Lefrançois (Maurice Lavoie). Il est allé rejoindre ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs décédé€ s. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces.

Nos sincères sympathies à toute la famille!

MERCI DE VOTRE SOUTIEN



FONDATION
LES JARDINS DU HAUT-ST-LAURENT
ET CÔTÉ-JARDINS

4770 rue St-Félix, St-Augustin-de-Desmaures, Québec, G3A 0K9 CANADA
Tel: 418-780-8179 Courriel: info@fondationjhsl-cj.ca





Le mois de juin est le mois de l'eau et célébrons cette ressource d'une valeur inestimable en écoutant la vidéo sur l'histoire de notre lac. Vous ne pourrez faire autrement que de vouloir protéger ce patrimoine collectif. Voici quelques bonnes pratiques afin de le conserver pour nous et aussi pour les générations à venir.

Nous sommes privilégiés de l'avoir si près de nous. « L'EAU, SOURCE DE VIE ». Prenons-en soin. Chaque petit geste compte.

Jocelyne Boivin, Conseillère municipale

https://cbjc.maps.arcgis.com/apps/Cascade/index.html? appid=47a9d909512a4406884c550fa1559fba&fbclid=lwAR3TZR3szlt F7OyxNQttCQzdj95eE3cbbqdaxNCLiluYe4z8ffU-9zx6bM

Merci à nos publicitaires!





Tél.: (418) 875-0205 technoroute@webnet.qc.ca



- Élagage et émondage
- Abattage
- Taille de haie
- Fertilisation

tél.: 418-875-0176 cell.: 418-559-5690

Estimation gratuite





G3N 2A8



Calendrier des activités

DATE	ACTIVITÉS	LIEUX
15 juin 2020	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville
29 juin 2020	Collecte des objets encombrants (Monstres)	Chemin Thomas-Maher
27 juin 2020	Souper des résidents	ANNULÉ
11 et 12 juillet 2020	Symposium multiculturel	ANNULÉ
20 juillet 2020	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville
17 août 2020	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville
21 septembre 2020	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville
5 octobre 2020	Collecte des objets encombrants (Monstres)	Chemin Thomas-Maher

ORGANISMES HORS TERRITOIRE

APPELSJ	418 522-0664
Bibliothèque Anne-Hébert	418-875-4758
CBJC	418 875-1120
Cercle des Fermières	418 875-3368
Chevaliers de Colomb	418 875-1119
Clinique médicale Ste-Catherine	418-875-0600
Club l'Age d'Or	418 875-3410
Club de motoneige	418 875-2650
Comité d'aide aux malades et à la mortalité	418 875-3364
Corp. Artistes et artisans	418 875-3701
Popote Multi-services	418 845-3081
Société piste Jacques-Cartier/ Portneuf	418 337-7525





Maire de Lac-Saint-Joseph

Yvan Duval
District #1
Nos. civiques
2 à 134





Jacques Tessier
District #2
Nos. civiques
134 à 262

Jean-Sébastien Sheedy District #3 Nos. civiques 264 à 389





Jocelyne Boivin

District #4

Nos. civiques
390 à 522

Claude Tessier

District #5

Nos. civiques
524 à 888





Clément Gignac

District #6

Nos. Civiques
890 à 1075



